

Compte-rendu du conseil d'administration de l'ABF Rhône-Alpes Médiathèque Bonlieu, Annecy, 1^{er} juillet 2019

Présents : Séverine Conesa, Stéphane Dumas, Bruno Fouillet, Thomas Gomez

Téléconférence : Éloïse Coron, Odile Fagot, Amandine Rochette, Hélène Vial

Ordre du jour :

- 1. Retour congrès + AG
- 2. Communication
- 3. Journée d'étude
- 4. Prochains CA et café ABF
- 5. Questions diverses

1. Retour congrès + Assemblée générale

Deux représentants du bureau Rhône-Alpes ont assisté à l'Assemblée générale à l'occasion du congrès. Les représentants du Bureau national, dont le président du groupe Rhône-Alpes fait partie, ont pu rencontrer le Ministre de la culture, Franck Riester.

Peu de procurations donc il faudra bien prévoir de communiquer sur ce sujet l'année prochaine.

→ Chaque membre du bureau régional doit faire une procuration pour pouvoir donner son vote à un représentant du bureau.

→ Rappel : l'accès au congrès est gratuit (salon professionnel), seul l'accès aux salles de conférences, de tables rondes ou d'ateliers est payant.

Une évolution des statuts a été votée, afin de pouvoir accueillir des apprentis sur la formation professionnelle dispensée par l'association = l'ABF deviendra en 2020 un centre de formation et d'apprentissage (chaque modification de statut doit passer en conseil d'état puisque l'ABF est reconnue d'utilité publique).

Pour faire partie des commissions ABF il faut dorénavant être adhérent à titre individuel.

Pour les formations il sera obligatoire de déposer les cours en ligne sous licence creative commons.

Congrès ABF 2020 : destination Dunkerque, thématique : « Bibliothèques solidaires, bibliothèques inclusives. »

→ Réfléchir à ces thématiques si vous souhaitez proposer une intervention ou un retour d'expérience, car les appels à candidature vont tomber rapidement.

Pour 2021 ce sera la ville de Metz qui accueillera le congrès

→ La rotation un an Paris/un an région n'est plus appliquée du fait des coûts importants engendrés par le congrès sur la capitale.

→ A voir si l'on propose Grenoble ou Saint-Etienne pour le congrès 2022...

2. Communication

Procédure de communication :

- Si une info importante doit être transmise rapidement aux membres du CA il faut contacter Éloïse par courriel.
- Si c'est une info intéressante à relayer (Enssib, Médiat...) la transmettre à Hélène V., pour diffusion ou partage sur la page Facebook du groupe Rhône-Alpes.

- Si c'est une information sur laquelle nous devons échanger, utiliser *Slack*
- Si une question d'un.e adhérent.e nous est posée via la boîte courriel du groupe = possibilité de la renvoyer à tous les membres du CA pour échanges et retours. On part du principe suivant : pas de réponse d'un membre du CA = pas de relance à faire. Éloïse fera ainsi une réponse à la personne rapidement, sans surcharger les boîtes du groupe.

3. Journée d'étude

La journée d'étude est fixée **au jeudi 17 octobre, à la Tour du Pin.**

Vous pouvez noter la date dans vos agendas, car les pré-inscriptions seront bientôt ouvertes !

L'affiche réalisée va être mise en ligne très prochainement pour pouvoir lancer les pré-inscriptions.

Les intervenants sont contactés mais la contractualisation sera à faire dès que le programme est calé.

Jauge : 75 personnes maximum

Les intervenants identifiés :

- Frédéric Gayral (animateur numérique médiathèque Lacassagne) : peut aborder les cas pratiques, parler du traitement de l'information et des fake news et donner un aperçu des actions pédagogiques ou de médiation qui peuvent être proposées en bibliothèque.
- Lauriane Clément : journaliste à Phosphore, développeuse de l'application à destination des ados « [Give me five](#) » : très motivée mais transport compliqué, intervention en visio-conférence confirmée.
- Florent Martin : Observatoire de la zététique, participe à la chaîne Youtube « [Hygiène mentale](#) », il peut aborder la science du doute et habite Grenoble.

→ Contacter Kateb Yacine à Grenoble car ils ont obtenu le grand prix Livre Hebdo de la diffusion scientifique, avec leur cycle de conférences.

Programme de la journée (Théorie sur la matinée et pratique l'après-midi) :

- 9h-9h30 : accueil des participants (prévoir quelqu'un pour vérifier les inscriptions)
- 9h30-12h30 : Interventions de Florent, Lauriane et Frédéric (1h chacun)
- 14h-16h : Lancement des ateliers avec présentation d'un cas pratique par Frédéric (= Imaginer une médiation avec 1 sujet, 1 public, 1 contexte et 1 partenariat). Florent, Frédéric et un ou deux membres du bureau pourraient animer chacun un atelier
- 16h-16h30 : Restitution des ateliers et échanges

Ce programme est encore à peaufiner.

Plan de communication :

- L'affiche est prête et va être mise en ligne
- Annonce Facebook : mi-juillet (Affiche + quelques lignes de présentation)
- Info sur le site internet de l'ABF : fin juillet-début août (Affiche + présentation + lien vers formulaire de pré-inscription - qui sera rédigé par notre Président) dès cet été (pour permettre l'inscription de cette journée d'étude dans les plans de formation ou les entretiens d'évaluations annuels)
- Courriel type à envoyer aux partenaires (Affiche + Flyers + lien vers formulaire) : début septembre.
- Diffusion sur la une du site internet de l'ABF si possible.

Rappel des modalités pour les Journées d'étude ABF :

- **La journée d'étude est gratuite pour les adhérents individuels, et pour deux membres du personnel pour chaque bibliothèque adhérente.**
- La journée d'étude coûte 50€ pour les non-adhérents (soit plus cher que l'adhésion simple)
- Le prix du repas est fixé à 12€ (repas traiteur)
- Les frais de transports et de repas sont à la charge de l'inscrit ou de sa collectivité (faire un ordre de mission pour obtenir le remboursement du trajet et du repas : la journée d'étude peut être considérée comme une journée de formation par l'employeur. Une attestation de présence sera fournie.

Les intervenants ne sont pas rémunérés, mais leurs frais sont remboursés : prévoir d'avoir la main sur le compte pour pouvoir rembourser dans la foulée et ne pas faire attendre les intervenants.

Un point sera fait à la rentrée pour déterminer les membres du CA qui participeront à cette JE. Stéphane amènera le matériel vidéo (webcam, trépied, crème de marron), à voir si l'on filme les interventions de la matinée.

→ Faire plutôt des podcasts audio des interventions, moins lourds à mettre en ligne.

4. Les prochaines dates de CA et café ABF

- **Lundi 16 septembre** : CA à l'Espace Pandora de Vénissieux.
- **Lundi 2 décembre** : Café ABF + CA à Saint-Etienne

Ces deux lieux sont encore à faire valider par les intéressés.

En prévision : Invitation à Bourg d'Oisans (à voir pour le printemps 2020)

À réfléchir : Programmation d'un voyage d'étude sur 2020 ou 2021

Pistes évoquées : Catalogne ou Bretagne, toutes les idées de destinations sont bienvenues et pourrons être évoquées lors du prochaine CA (date, destination et thématique)

5. Questions diverses

- Deux représentants du bureau se rendent à la [journée interprofessionnelle du 4 juillet](#) organisée par l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Livre et Lecture (ARALL)
- Un représentant du bureau va présenter la commission Advocacy le 16 juillet à l'Enssib.
- Un représentant du bureau va présenter l'ABF aux étudiants de Médiat Grenoble le 25 novembre (cours sur les associations pro, présence de l'ARALL)

Appel du bureau national au sujet de la chute des cotisations, comparatif du nombre d'adhérents en Rhône-Alpes effectué. Légère baisse depuis 2017.

→ Faire un coup de communication sur la Journée d'étude et des rappels sur les réseaux sociaux.

Pour le CA de septembre il faudra prévoir la demande de subvention à la DRAC pour 2020.

Prochain Conseil d'Administration lundi 16 septembre à Vénissieux (à confirmer).